

# RENTRÉE DÉGRADÉE : Emeutes après la mort de Nahel : Trop dégradées, cinq écoles ne rouvriront pas à la rentrée, indique Gabriel Attal

Sur 13 établissements « particulièrement dégradés » lors des émeutes de fin juin début juillet, « cinq écoles ne pourront pas accueillir leurs élèves », ce qui représente « autour de 650 » écoliers

20 Minutes avec AFP



Gabriel Attal, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. KONRAD K./SIPA

Environ 650 élèves ne pourront pas rejoindre les bancs de leur école le 4 septembre prochaine. Sur les 13 établissements scolaires « particulièrement dégradés » lors des émeutes à la suite de la [mort de Nahel](#), cinq ne pourront pas rouvrir à la rentrée, a indiqué mardi le ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, [Gabriel Attal](#).

« Ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est qu'à l'occasion des [émeutes](#), 250 établissements scolaires ont fait l'objet de dégradations, que parmi ces 250 établissements

scolaires, 60 établissements ont fait l'objet d'un départ d'incendie et que sur ces 60 établissements, 13 d'entre eux ont été particulièrement dégradés », a déclaré le nouveau locataire de la rue de Grenelle lors d'une visite dans une école élémentaire à Dijon, visée par un engin incendiaire.

Il s'agit des écoles maternelles Jean-Zay à Mâcon ; Robert-Desnos au Petit-Quevilly (Seine-Maritime) ; Etang-des-Noës à La Verrière (Yvelines) et des écoles élémentaires Marguerite-Perey (Strasbourg) et Bois-de-l'Etang (La Verrière), ont précisé les services du ministre.

## Des solutions de scolarisation

« D'autres solutions de scolarisation » ont été trouvées pour ces écoles, a assuré le ministre. « Ce sera une solution viable », a-t-il dit, comme un transport assuré par bus vers une autre école. « C'est ce message de réassurance que l'on veut passer », a dit le ministre. « L'école, c'est l'âme de la République. Nous devons montrer aux Français que l'école se tient debout », a-t-il poursuivi, après une visite de l'école élémentaire Champollion, située dans le quartier sensible des Grésilles, à Dijon.



L'établissement avait été visé par un engin incendiaire le 1er juillet et une salle de classe avait été entièrement détruite. Mais la rentrée de ses 182 élèves pourra se faire à temps, « sans décalage », a promis son directeur Michel Hautin, après avoir montré la salle de classe brûlée où une odeur de grillé était encore perceptible.

L'école se situe dans le quartier populaire des Grésilles, qui avait déjà été le théâtre de violents affrontements en juin 2020 entre membres des communautés tchétchène et maghrébine. Concernant l'incendie de l'école, l'enquête préliminaire est « toujours en cours », a indiqué le parquet à l'AFP. Des tags avaient été découverts sur les murs de l'établissement après l'incendie, demandant notamment « Justice pour Nahel ».